

PROCÈS-VERBAL de la huitième (21-08) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 9 novembre 2021, à 9 h au local D-335 du Cégep.

---

21-08.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Maggy Bélanger (9h06), Lyanna Bernier, Imane Benhayoune, Marlène Cormier, Mélanie Giguère, Julie McDermott, Jocelynn Meadows (présidente), Josée Ruest et messieurs Jérôme Bossé, Jean-Nicholas Audet, François Girard, Luc Jobin (9 h 35), Charles Poirier, Blaise Vaney, Rémy Villeneuve et Martin Pelletier

**ABSENCES MOTIVÉES** : messieurs Sébastien Auclair, Dave Dumas

**A ÉGALEMENT ASSISTÉ** : madame Nicole Coats (secrétaire d'assemblée)

21-08.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Présidence d'assemblée et animation
- .04 – Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> et de la 7<sup>e</sup> (21-04 et 21-07)
  - a) Adoption
  - b) Suites
- .05 – AEC – Intégration à la profession infirmière au Québec (CWA.0B) : dépôt - avis
- .06 – Processus de développement des programmes d'études en formation technique : information
- .07 – Plan de développement des programmes d'études techniques – 2021-2024 : information
- .08 – Profil de réussite – trimestre d'hiver 2021
- .09 – Épreuve uniforme de français – décembre 2021
- .10 – Révision de la PIÉA - dérogation : dépôt - avis
- .11 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Nicholas Audet, APPUYÉ par madame Josée Ruest, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

21-08.03 – **PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE ET ANIMATION**

Les membres conviennent que madame Jocelynn Meadows agira comme présidente d'assemblée et assurera l'animation.

21-08.04 – **PROCÈS-VERBAL DE LA 4<sup>E</sup> ET DE LA 7<sup>E</sup> RÉUNION (21-04 ET 21-07)**

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Giguère, APPUYÉ par monsieur Rémy Villeneuve, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 4<sup>e</sup> réunion (21-04) tel que déposé.

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Cormier, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 7<sup>e</sup> réunion (21-07) tel que déposé.

- b) Suites  
*Suivi : 21-04-05* Concernant le programme de Gestion des opérations et de la chaîne logistique, à l'heure actuelle, nous ne serons pas le seul cégep à offrir ce nouveau programme à partir de l'automne 2022.

21-08.05 – **AEC – INTÉGRATION À LA PROFESSION INFIRMIÈRE AU QUÉBEC (CWA.0B) : DÉPÔT - AVIS**

Madame Julie Gasse se joint aux membres de la CÉ et présente l'AEC – intégration à la profession infirmière au Québec (CWA.0B) qui devrait débiter au mois d'août 2021 conditionnellement à justesse de la procédure des documents.

Les membres s'entendent afin de procéder au dépôt et à l'avis dans la même réunion. Madame Gasse fera des vérifications concernant le numéro à savoir si on utilise CWA.00 au lieu de CWA.0B.

En septembre dernier, le premier ministre François Legault a enclenché un plan d'action visant à recruter près de 2 000 infirmières et infirmiers à l'international dans le but d'atténuer les effets de la pénurie de main-d'œuvre dans le système de santé. Afin de mener à bien cette grande opération, trois ministères ont uni leurs forces : le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). C'est ainsi que des cégeps ont été invités à cet effort collectif afin de conformer les infirmières et infirmiers qualifiés ainsi recrutés aux normes québécoises en lien avec la pratique de cette profession.

Dans ce contexte, le Cégep de Rimouski a été sollicité pour offrir l'AEC Intégration à la profession infirmière au Québec. L'AEC a été développée par un consortium coordonné par le Cégep du Vieux-Montréal. Cette formation vise à mettre aux normes des infirmières et infirmiers déjà qualifiés à l'extérieur du Québec, et ce, conformément aux attentes de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

Les infirmières et infirmiers seront recrutés par Recrutement Santé et seront orientés vers le Cégep de Rimouski pour faire leur formation. L'AEC se donnera en partenariat avec le Département de soins infirmiers du Cégep de Rimouski.

- Recommander l'adoption de l'AEC Intégration à la profession infirmière au Québec;
- Collaborer à l'effort de recrutement de personnel infirmier en vue de maintenir l'offre des soins de santé;
- Répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée du secteur de la santé de notre région.
  
- Que le CISSS Bas-Saint-Laurent a identifié des besoins de recrutement à l'international pour du personnel infirmier;
- La mission du Collège de Rimouski de former la main-d'œuvre et d'agir à titre de partenaire lorsque des enjeux régionaux requièrent notre collaboration;
- Que le Cégep de Rimouski a été approché par le MES pour offrir la formation;
- Que les besoins d'infirmières et d'infirmiers qualifiés sont importants;
- L'expertise du Collège en matière de Soins infirmiers;
- Que le Département de soins infirmiers a été informé du projet et y contribuera;
- Que la Formation continue du Cégep de Rimouski assurera la mise en œuvre du programme avec l'aide du CISSS Bas-Saint-Laurent;

Recommander au conseil d'administration l'adoption de l'AEC Intégration à la profession infirmière au Québec (CWA.0B).

Il est PROPOSÉ par madame Lyanna Bernier, APPUYÉ par monsieur Charles Poirier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption de l'AEC Intégration à la profession infirmière au Québec.

- 21-08.06            **PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FORMATION TECHNIQUE : INFORMATION**
- Le processus de développement des programmes d'études en formation technique a été partagé à tous les membres de la CÉ et Madame Meadows le commente.
- 21-08.07            **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ÉTUDES TECHNIQUES – 2021-2024 : INFORMATION**
- Le plan de développement des programmes d'études techniques – 2021-2024 a également été partagé à tous les membres de la CÉ et Madame Meadows le commente.
- 21-08.08        -    **PROFIL DE RÉUSSITE – TRIMESTRE D'HIVER 2021**
- Madame Karine Whitty rejoint la réunion de la CÉ et présente le profil de réussite du trimestre d'hiver 2021 et répond aux questions, entre autres une concernant les mentions d'IN et IT.
- Un membre suggère que la Formation continue présente également son profil de réussite à la commission des études.
- 21-08.09            **ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS – DÉCEMBRE 2021**
- La lettre du ministère a été partagée afin que tous les membres de la commission des études en prennent connaissance.
- 21-08.10        -    **RÉVISION DE LA PIÉA - DÉROGATION : DÉPÔT - AVIS**
- Madame Meadows présente la dérogation à la révision de la PIÉA.
- En 2015, les travaux entourant l'élaboration d'une nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Collège de Rimouski (PIEA) ont eu lieu. Adoptée par le conseil d'administration en juin 2017 (E-08 du cahier de gestion), cette version de la politique a permis d'implanter une seule et unique PIÉA pour les trois composantes.
- Dans le but de respecter l'autonomie de chacune des composantes du Collège ainsi que leurs pratiques en matière d'évaluation des apprentissages, chaque composante a rédigé et adopté un cadre local d'application de la PIÉA.
- La PIÉA actuelle prévoit que la Direction des études procède à sa révision aux cinq ans, c'est-à-dire en 2022. Cependant, la Direction des études est présentement à terminer la révision de la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGPÉ) dont les travaux ont été retardés par la crise sanitaire. La révision de la PIÉA est prévue après celle de la PIGPÉ. Dans ce contexte, il est impossible de respecter la date de révision de la PIÉA comme stipulé à la clause G4 de la politique en vigueur actuellement. Par conséquent, une dérogation à l'application de cette clause est nécessaire.
- Recommander au conseil d'administration l'adoption d'une dérogation à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) du Collège de Rimouski en ce qui concerne la date de sa révision.
- Que les travaux de révision de la PIGPÉ ont débuté avant la crise sanitaire de la COVID;
  - Que la gestion de la COVID a retardé de la réalisation de la révision de la PIGPÉ;
  - Que l'adoption de la nouvelle PIGPÉ est prévue au trimestre d'hiver 2022;
  - Que l'amorce de la révision de la PIÉA est planifiée après celle de la PIGPÉ;
  - Que la Direction des études prévoit débiter les travaux concernant la révision de la PIÉA en 2022-2023;
  - Que la visite de la CEEC est à venir prochainement;

Donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il adopte une dérogation à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) du Collège de Rimouski en ce qui concerne la date de sa révision.

Il est PROPOSÉ par madame Imane Benhayoune, APPUYÉ par madame Mélanie Giguère, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il adopte une dérogation à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) du Collège de Rimouski en ce qui concerne la date de sa révision.

21-08.11 - **PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- Modifications aux grilles de programmes

La séance est levée à 10 h 39

---

Présidente

---

Secrétaire d'assemblée